

rencontre

Le Liban est son pays natal. Abandonnée à sa naissance chez les Sœurs de la Charité, Alexandrine y passera les quatre premières années de sa vie. Le destin la mènera en France, ses parents adoptifs étant français. Aujourd'hui, à 39 ans, elle a bouclé la boucle... Et revient au bercail, faisant du Liban son pays d'adoption...



ALEXANDRINE SIHAM

"L'EXPÉRIENCE DE L'ABANDON ET DE L'ADOPTION"

A

lexandrine est née en 1965... C'était alors une période où il y avait une centaine d'enfants à la crèche et les demandes d'adoption, émanant de la France en particulier, affluaient. «Il semble que je

devais être un cas social car si j'avais été orpheline, j'aurais dû être adoptée quelques jours ou semaines après ma naissance et mon accueil à la crèche». L'orphelin étant un enfant trouvé ou un enfant ayant fait l'objet d'un désistement de la part de ses parents naturels, il peut être adopté tout de suite.

«Bien qu'intégrée dans ma famille de cœur, mes quatre années chez les religieuses me revenaient sans cesse à travers des cauchemars. Mon enfance et mon adolescence ressemblaient à celles d'une fille turbulente et un peu rebelle. Au début de ma nouvelle vie, j'étais bien triste lors des repas en famille, étant habituée à les partager avec une multitude d'enfants. J'étais également terrifiée par la présence de mon père adoptif, ce qui s'explique aisément du fait de mon vécu à la crèche où il n'y avait que des femmes. Il a mis beaucoup de temps à m'approprier, tandis qu'avec ma mère adoptive, le contact a été bien vite établi. Malgré tout, je garde le plus beau souvenir de mon premier Noël passé avec eux aux sports d'hiver. Ce fut en tout cas le point de départ d'un rapprochement avec mon père.»

«Pour tout dire, aux yeux de mes parents adoptifs c'est comme si j'étais née à 4 ans et ce passé sur lequel on avait posé un couvercle n'a cessé de frapper à ma porte.»

"JE N'OUBLIERAI JAMAIS MA MÈRE BIOLOGIQUE..."

«Ma mère aurait certes pris des précautions durant sa grossesse afin de m'assurer une bonne santé. Elle a choisi de me laisser vivre plutôt que de me tuer à la naissance ou de se débarrasser de moi à travers des filières non officielles. Elle m'a livrée à une institution légale, les Filles de la Charité. Je n'oublierai jamais ma mère biologique...»

Dans sa quête, Alexandrine voulait plus que tout la retrouver.

«Je n'étais pas dans une recherche de liens avec elle, mais plutôt dans une volonté fondamentale de comprendre ce qui s'était passé, comprendre comment on peut abandonner ce que l'on a de plus précieux au monde. Bizarrement, ajoute-t-elle, et sans vraiment savoir pourquoi, je n'ai jamais cherché à connaître l'identité de mon père naturel.»

rencontre

POINT DE VUE DU PSY

Lors de la présentation du livre d'Alexandrine «L'enfant du secret» au Salon du Livre, le professeur Mounir Chamoun, psychanalyste, a livré un éclairage sur les paramètres qui sous-tendent l'adoption.

«L'Enfant du secret peut concerner chacun de nous, explique-t-il. Nous sommes tous nés d'une complexité... Nous naissons dans le secret du désir, de la pulsion, de l'instinct pur ou dans le secret inconscient d'un enfant non voulu. Toutefois, une chose est sûre, tout enfant naît d'un géniteur, d'un adoptant et d'un nommant.» Ce dernier donne une identité, une singularité, le nom du père qui a une fonction essentielle dans la construction de l'identité. L'adoptant est celui qui nourrit et s'occupe du bien et du bonheur de l'enfant. «Il est évident que l'idéal serait qu'une même personne cumule ces trois fonctions.»

«Un enfant adopté a deux naissances et, à un moment donné, une curiosité fondamentale de savoir apparaîtra chez lui. En effet, dans le processus de l'identification, on veut savoir d'où l'on vient, qui l'on est, et on désire être reconnu. L'adopté veut effacer cette appellation blessante: «né sous X» et l'identification ne se réalise vraiment que si on retrouve les deux parents biologiques. Dans tous les cas, l'enfant a besoin d'une identification spatiale et géographique (institut, crèche, hôpital). Pour l'adopté, l'essentiel est de trouver une trace identifiable, et dans ce travail de confrontation il y a bien sûr de la nostalgie et surtout une part de deuil, et ce, même si l'enfant retrouve ses parents biologiques. Et les adoptants doivent reconnaître ce besoin qu'a l'enfant d'entreprendre cette quête.»

À LA RECHERCHE DE SES ORIGINES

«Lors d'un séjour au Liban en 1996, taradée par le désir de retrouver la crèche et les Sœurs de la Charité, j'ai pris mon courage à deux mains et j'y suis allée. J'ai très vite reconnu la couleur du bâtiment, le gymnase où l'on jouait et mangeait. J'ai même retrouvé des senteurs! Tandis qu'une petite fille avec qui je m'étais liée s'est rappelée à mon souvenir... J'ai même eu accès à mon dossier qui a montré que mes parents naturels n'étaient peut-être pas morts. Alors que ma famille adoptive m'avait donné une autre version des faits: j'aurais été adoptée à cause du décès de mes deux parents. C'est à partir de ce moment que ma quête a été véritablement enclenchée. Malgré ma peur de faire souffrir ma famille de cœur, j'ai tout fait pour retrouver ma mère et les circonstances de mon abandon.» Trois conditions sous-tendent ce genre de requête: la motivation de l'enfant et des adoptants, la souffrance et la frustration de l'enfant. «Finalement, il s'agit d'une démarche délicate vis-à-vis des adoptants à qui l'on doit tout», reconnaît Alexandrine.

«Chose inhabituelle chez les adoptés, je leur ai fait part de mes intentions. Ensemble, nous avons réussi à partager ce questionnement et cette requête sans que ceux-ci ne remettent en cause notre relation fondamentale d'amour.»

Lors d'un deuxième séjour au Liban en 1999, la jeune femme a fait une autre tentative de recherche qui est restée vaine. 2001... Retour au pays natal. «Je me suis alors adressée aux tribunaux ecclésiastiques. Toujours rien. C'est alors que l'on m'a conseillé de faire un appel à témoin à travers la télévision. De nombreux parents potentiels se sont présentés à moi. Aucun ne correspondait à mon dossier.» Finalement, et contrairement à certains préjugés, on comprend que les parents qui abandonnent leurs enfants, souhaitent



toujours les revoir et vivent cet abandon avec douleur et culpabilité.

SE RETROUVER ET SE CONSTRUIRE

À partir du moment où on n'arrive pas à identifier les circonstances

de sa naissance et que l'on n'arrive pas à enregistrer le lien avec la mère biologique, on peut avoir des difficultés à construire une vie de femme. La mère adoptive n'ayant pu avoir des enfants, on est quelque part l'enfant de la réparation, et l'adopté porte du coup le poids de ce que la mère de cœur n'a pas été en mesure de réaliser. Si Alexandrine ne s'est pas mariée et n'a pas eu d'enfant, ce n'est pas un hasard. En effet, pour les adoptés, à tout moment tout lien se brise. «On est dans une telle insécurité que pouvoir mettre sa confiance dans l'autre et s'identifier soi-même en s'engageant dans une relation avec l'autre est très difficile. Et durant des années, je ne voulais pas entendre parler de maternité.» L'idée de la recherche du parent biologique ressurgit et devient nécessaire à l'occasion d'une paternité ou d'une maternité. «Je reconnais cependant avoir été avantagée par rapport à d'autres enfants adoptés. En effet, le fait d'être partie à 4 ans m'a beaucoup aidée car cela m'a confortée dans une légitimité de souffrance que je n'avais pas voulu reconnaître et dans une légitimité de recherche de ma mère qui n'aurait pas dû m'abandonner. Aujourd'hui, il est établi que même les enfants adoptés à la naissance vivent par la suite des spectres violents qui ressurgissent. Mes quatre années passées à la crèche ont constitué la trame à partir de laquelle j'ai pu me construire.»

Être adopté... «C'est faire comme si on était l'enfant biologique de ses parents adoptifs, ce qu'en fait on n'est pas. C'est apprendre à vivre avec un statut de «fille de» ou de «fils de» sans oublier que l'on ne porte pas l'héritage biologique de ses parents. Mais être adopté c'est aussi un enrichissement parce qu'on est souvent le garant de deux cultures.

RÉCONCILIÉE AVEC LA VIE

Les motivations de la mère biologique sont multiples, et on ne les connaîtra jamais assez. Au Liban, les filles-mères disparaissent et ne veulent plus qu'on leur rappelle cet épisode, car c'est au risque de leur vie qu'elles ont accepté cette maternité que notre société patriarcale n'arrive pas à tolérer. La mère d'Alexandrine elle aussi ne pouvait que subir. Pour elle, seul l'oubli pouvait être réparateur. Alexandrine a accepté de pardonner et de préserver son secret. Elle a aussi beaucoup de gratitude envers les religieuses qui ont su se taire dans le respect de la confidentialité. Alexandrine vit au Liban depuis un an et demi. «C'est pour être à côté de la crèche...» Et c'est à la demande des religieuses qu'elle prépare un ouvrage sur l'historique de l'orphelinat des Sœurs de la Charité, établies au pays du cèdre depuis plus de 150 ans... Un travail qui la plonge à nouveau dans le vécu de ses premières années... Sans douleur mais avec beaucoup d'émotion...

M.S.B.